

Nom commercial : Duftstoff Apfel**Code produit:** 176999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 28.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****Duftstoff Apfel****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**
fragrances**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**Koch-Chemie GmbH
Einsteinstr. 42
D-59423 Unna

N° de téléphone +49-2303-9 86 70-0

N° Fax +49-2303-9 86 70-26

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145; de l'étranger: +41 44 251 51 51(Centre Suisse d'Information Toxicologique)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Acute Tox. 4; H332

Aquatic Chronic 3; H412

Eye Irrit. 2; H319

Skin Irrit. 2; H315

Skin Sens. 1; H317

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH07

Mention d'avertissement

Attention

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

2-butoxyéthanol

Nom commercial : Duftstoff Apfel**Code produit:** 176999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 28.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH2,4-diméthylcyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde
formiate-de-citronellyle**Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H332 Nocif par inhalation.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.

Evaluation vPvB

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	2-butoxyéthanol			
	111-76-2 203-905-0 603-014-00-0 01-2119475108-36	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Acute Tox. 4; H332 Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315	>= 50,00 - < 70,00	% en poids
2	acétate de cis-2-tert-butylcyclohexyle			
	20298-69-5 243-718-1 - 01-2119970713-33	Aquatic Chronic 2; H411	>= 5,00 - < 10,00	% en poids
3	undécane-4-olide			
	104-67-6 203-225-4 - 01-2119959333-34	Aquatic Chronic 3; H412	< 2,50	% en poids
4	heptanoate d'allyle			
	142-19-8 205-527-1	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H311	< 2,50	% en poids

Nom commercial : Duftstoff Apfel**Code produit:** 176999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 28.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH

	- 01-2119488961-23	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 3; H412		
5	2,4-diméthylcyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde			
	68039-49-6 268-264-1 - -	Aquatic Chronic 2; H411 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1B; H317	< 2,50	% en poids
6	formiate-de-citronellyle			
	105-85-1 203-338-9 - -	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1B; H317	< 0,50	% en poids
7	1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindeno[5,6-c]pyranne			
	1222-05-5 214-946-9 603-212-00-7 -	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	< 0,50	% en poids
8	hexanoate d'allyle			
	123-68-2 204-642-4 - 01-2119983573-26	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H311 Acute Tox. 3; H331 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 3; H412	< 0,50	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Indications générales**

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. En cas de manifestations allergiques, notamment au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin spécialiste.

Après inhalation

Transporter les personnes atteintes en respectant les mesures appropriées de sécurité de respiration hors de la zone de danger. Assurer un apport d'air frais. Pas de traitement par bouche-à-bouche ou bouche-à-nez.

Après contact cutané

Laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler immédiatement le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Agent d'extinction approprié**

Eau pulvérisée; Mousse; Dioxyde de carbone; Produit d'extinction à sec

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

Nom commercial : Duftstoff Apfel**Code produit:** 176999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 28.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Monoxyde de carbone (CO)

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Utiliser un vêtement de protection individuel.

Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. En cas de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçus de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. Tenir douche de secours à la disposition. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Nom commercial : Duftstoff Apfel

Code produit: 176999

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 28.10.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: CH

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE		
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0		
	2000/39/EC				
	2-Butoxyethanol				
	VLE (courte durée)	246	mg/m ³	50	ppm
	VLE (8h)	98	mg/m ³	20	ppm
	Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	Skin			
	MAK (SUVA)				
	2-Butoxyethanol / 2-Butoxyéthanol				
	VLE (courte durée)	98	mg/m ³	20	ml/m ³
	VLE (8h)	49	mg/m ³	10	ml/m ³
	Remarque/s	H SSC B			

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	2-butoxyéthanol			111-76-2 203-905-0	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	125,00	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	89,00	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	98,00	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	1091,00	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	246,00	mg/m ³
2	undécane-4-olide			104-67-6 203-225-4	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	5,38	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	19	mg/m ³
3	heptanoate d'allyle			142-19-8 205-527-1	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,84	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	2,97	mg/m ³
4	hexanoate d'allyle			123-68-2 204-642-4	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	4,3	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	15	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	2-butoxyéthanol			111-76-2 203-905-0	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	6,30	mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë)	systémique	26,70	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	75,00	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	89,00	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	59,00	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	426,00	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	147,00	mg/m ³
2	undécane-4-olide			104-67-6 203-225-4	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	2,7	mg/kg/jour

Nom commercial : Duftstoff Apfel**Code produit:** 176999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 28.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH

	dermale	(chronique) à long terme	systemique	2,7	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	4,68	mg/m ³
3	heptanoate d'allyle			142-19-8 205-527-1	
	orale	(chronique) à long terme	systemique	0,42	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	0,42	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	0,73	mg/m ³
4	hexanoate d'allyle			123-68-2 204-642-4	
	orale	(chronique) à long terme	systemique	2,1	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	2,1	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	3,7	mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	2-butoxyéthanol		111-76-2 203-905-0	
	Eau	eau douce	8,80	mg/L
	Eau	eau marine	0,88	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	34,60	mg/kg
	concerne : poids sec			
	Eau	eau marine sédiment	3,46	mg/kg
	Eau	Eau dégagement intermittent	26,4	mg/L
	sol	-	2,33	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	463,00	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	0,02	g/kg
2	acétate de cis-2-tert-butylcyclohexyle		20298-69-5 243-718-1	
	Eau	eau douce	0,011	mg/L
	Eau	eau marine	0,001	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	1,5	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,15	mg/kg poids sec
	sol	-	0,293	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10	mg/L
3	undécane-4-olide		104-67-6 203-225-4	
	Eau	eau douce	5,85	µg/L
	Eau	eau marine	0,585	µg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,0585	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,628	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,0628	mg/kg poids sec
	sol	-	0,122	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	80	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	66,7	mg/kg nourriture
4	heptanoate d'allyle		142-19-8 205-527-1	

Nom commercial : Duftstoff Apfel**Code produit:** 176999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 28.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH

	Eau	eau douce	0,12	µg/L
	Eau	eau marine	0,012	µg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,012	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,001	mg/kg poids sec
	sol	-	0,002	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10	mg/L
5	hexanoate d'allyle		123-68-2 204-642-4	
	Eau	eau douce	0,117	µg/L
	Eau	eau marine	0,012	µg/L
	Eau	eau douce sédiment	4,46	µg/kg
	Eau	eau marine sédiment	0,446	µg/kg
	sol	-	0,825	µg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	47,56	mg/kg nourriture

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées. - filtre A ou appareil respiratoire autonome

Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	butyl-caoutchouc		
Épaisseur du matériel		0,5	mm
Temps de passage	>	120	min

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat/Couleur

Nom commercial : Duftstoff Apfel**Code produit:** 176999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 28.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH

liquide		
incolore		
Odeur		
fruitée		
Seuil olfactif		
Donnée non disponible.		
pH		
Non applicable		
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition		
Donnée non disponible.		
Point de fusion / intervalle de fusion		
Donnée non disponible.		
Point de décomposition / intervalle de décomposition		
Donnée non disponible.		
Point d'éclair		
Valeur	>	61 °C
Température d'auto-inflammabilité		
Donnée non disponible.		
Propriétés comburantes		
non oxydant		
Propriétés explosives		
Le produit n'est pas explosif.		
Inflammabilité (solide, gaz)		
Donnée non disponible.		
Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;		
Donnée non disponible.		
Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité		
Donnée non disponible.		
Pression de vapeur		
Donnée non disponible.		
Densité de vapeur		
Donnée non disponible.		
Taux d'évaporation		
Donnée non disponible.		
Densité relative		
Donnée non disponible.		
Densité		
Valeur	0,93	g/cm ³
Température de référence	20	°C
Solubilité dans l'eau		
Remarque/s	miscible	
Solubilité(s)		
Donnée non disponible.		
Coefficient de partage: n-octanol/eau		
N°	Dénomination de la substance	N° CAS
		N° CE

Nom commercial : Duftstoff Apfel**Code produit:** 176999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 28.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH

1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
log Pow		0,81	
Température de référence		25	°C
Source	ECHA		
2	acétate de cis-2-tert-butylcyclohexyle	20298-69-5	243-718-1
log Pow	4,7	- 4,8	
Température de référence		25	°C
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		
3	undécane-4-olide	104-67-6	203-225-4
log Pow		3,6	
Température de référence		25	°C
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		
4	heptanoate d'allyle	142-19-8	205-527-1
log Pow		3,97	
Température de référence		20	°C
Source	ECHA		

Viscosité

Donnée non disponible.

9.2 Autres informations**Autres informations**

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

10.4 Conditions à éviter

Ne sont pas connues.

10.5 Matières incompatibles

agents d'oxydation forts; Métaux légers

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	Duftstoff Apfel
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).

Toxicité orale aiguë

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
----	------------------------------	--------	-------

Nom commercial : Duftstoff Apfel**Code produit:** 176999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 28.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH

1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
DL50		1746	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
2	acétate de cis-2-tert-butylcyclohexyle	20298-69-5	243-718-1
DL50		4600	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
3	heptanoate d'allyle	142-19-8	205-527-1
DL50		218	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)

N°	Nom du produit
1	Duftstoff Apfel
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA cutanée > 2000 mg/kg).

Toxicité dermale aiguë

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	cobaye		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
2	acétate de cis-2-tert-butylcyclohexyle	20298-69-5	243-718-1
DL50	>	5000	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
3	undécane-4-olide	104-67-6	203-225-4
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
4	heptanoate d'allyle	142-19-8	205-527-1
DL50		810	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)

N°	Nom du produit
1	Duftstoff Apfel
ETA (Mélange)	3,0000 mg/l
Voie d'exposition / état physique	Poussière/Brouillard

Nom commercial : Duftstoff Apfel**Code produit:** 176999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 28.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH

Méthode	Méthode de calcul conformément à l'annexe I, troisième partie, paragraphe 3.1.3.6 du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).
---------	---

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
ETA		1,5	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
Durée d'exposition		4	h
Espèces	lapin		
Méthode	EU B.4		
Source	ECHA		
Évaluation	Irritant		
2	acétate de cis-2-tert-butylcyclohexyle	20298-69-5	243-718-1
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	heptanoate d'allyle	142-19-8	205-527-1
Méthode	440/2008/EC B.46.		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
Durée d'exposition		24	h
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	Irritants pour les yeux		
2	acétate de cis-2-tert-butylcyclohexyle	20298-69-5	243-718-1
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	undécane-4-olide	104-67-6	203-225-4
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
4	heptanoate d'allyle	142-19-8	205-527-1
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE

Nom commercial : Duftstoff Apfel**Code produit:** 176999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 28.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH

1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Méthode		OCDE 406	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	
2	heptanoate d'allyle	142-19-8	205-527-1
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Méthode		OCDE 406	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
Méthode		OECD 471	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	undécane-4-olide	104-67-6	203-225-4
Espèces		souris	
Méthode		OECD 474	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité pour la reproduction	
Donnée non disponible.	

Cancérogénicité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
Espèces		rat	
Méthode		OECD 451	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	
Donnée non disponible.	

Danger par aspiration	
Donnée non disponible.	

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
CL50	>	1474	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces		Oncorhynchus mykiss	
Méthode		OCDE 203	
Source		ECHA	

Nom commercial : Duftstoff Apfel**Code produit:** 176999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 28.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH

2	acétate de cis-2-tert-butylcyclohexyle	20298-69-5	243-718-1
CL50		5,6	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Danio rerio		
Méthode	EU C.1		
Source	ECHA		
3	heptanoate d'allyle	142-19-8	205-527-1
CL50		0,117	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Danio rerio		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		

Toxicité sur les poissons (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
NOEC	>	100	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Danio rerio		
Méthode	OECD 204		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
CE50		1550	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
2	acétate de cis-2-tert-butylcyclohexyle	20298-69-5	243-718-1
CE50		17	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	EU C.2		
Source	ECHA		
3	undécane-4-olide	104-67-6	203-225-4
CE50		5,85	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	EU Method C.2		
Source	ECHA		
4	heptanoate d'allyle	142-19-8	205-527-1
CE50		0,89	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
NOEC		100	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		
2	undécane-4-olide	104-67-6	203-225-4
NOEC		1,38	mg/l

Nom commercial : Duftstoff Apfel**Code produit:** 176999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 28.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH

Durée d'exposition	21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna	
Méthode	OECD 211	
Source	ECHA	

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
CE50		911	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
2	acétate de cis-2-tert-butylcyclohexyle	20298-69-5	243-718-1
CE50		4,2	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Scenedesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
3	undécane-4-olide	104-67-6	203-225-4
ErC50		5,94	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de cis-2-tert-butylcyclohexyle	20298-69-5	243-718-1
NOEC		0,57	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Scenedesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité sur bactéries			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de cis-2-tert-butylcyclohexyle	20298-69-5	243-718-1
NOEC		100	
Durée d'exposition		61	jour(s)
Espèces	boue activée		
Méthode	OECD 301 F		
Source	ECHA		

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		90,4	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 B		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
2	acétate de cis-2-tert-butylcyclohexyle	20298-69-5	243-718-1
Valeur		43	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		

Nom commercial : Duftstoff Apfel**Code produit:** 176999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 28.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH

Évaluation | n'est pas biodégradable facilement

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
log Pow		0,81	
Température de référence		25 °C	
Source		ECHA	
2	acétate de cis-2-tert-butylcyclohexyle	20298-69-5	243-718-1
log Pow		4,7 - 4,8	
Température de référence		25 °C	
Méthode		OCDE 117	
Source		ECHA	
3	undécane-4-olide	104-67-6	203-225-4
log Pow		3,6	
Température de référence		25 °C	
Méthode		OCDE 117	
Source		ECHA	
4	heptanoate d'allyle	142-19-8	205-527-1
log Pow		3,97	
Température de référence		20 °C	
Source		ECHA	

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.
Evaluation vPvB	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.7 Autres informations

Autres informations
Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations ou dans les eaux et ne pas le transporter dans une décharge publique.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial : Duftstoff Apfel**Code produit:** 176999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 28.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH**14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

Autres prescriptionsLes prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.
Observer les restrictions d'emploi d'après les réglementations nationales tels que pour les jeunes ou les travailleuses mères (enceintes et allaitante)**Prescriptions nationales****VOC Suisse: VOCV (SR 814.018)**

Teneur en VOC

50,00 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

Nom commercial : Duftstoff Apfel**Code produit**: 176999**Version actuelle**: 1.0.0, établi le: 28.10.2020**Version remplacée**: -, établi le: -**Région**: CH

RUBRIQUE 16: Autres informations**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H331	Toxique par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 767935